

ANNEXE 7
2 DOCUMENTS

Rapport sur l'atelier de recyclage en entrepreneuriat au profit de cinq (05) jeunes dans le cadre du jumelage entre la commune de Kaya et celle de Châtellerault en France.



Novembre 2014

Du mardi 18 au vendredi 21 novembre 2014, s'est tenu dans la salle de conférence de la Direction Régionale de l'Agence Nationale pour l'Emploi du Centre Nord, un atelier de recyclage en entrepreneuriat au profit de cinq jeunes de la commune de Kaya. Cette activité est le fruit du jumelage entre la commune de Kaya et celle de Châtelleraut (en France) dont le soutien financier en 2012, avait permis la tenue d'une session de formation en entrepreneuriat à l'intention de quarante jeunes parmi lesquels sont issus les présents bénéficiaires du recyclage. Ces derniers ont été choisis sur la base de l'analyse de la pertinence de leurs projets qui rassurer quant à leurs viabilités et leurs capacités à générer des revenus aux promoteurs ainsi qu'à leurs capacités contributive à la création d'emplois pour d'autres jeunes, source de réduction de la pauvreté. L'atelier de recyclage avait pour objectif de former les bénéficiaires à la gestion d'une micro entreprise afin de garantir un fonctionnement optimum de leur unité de production et une utilisation rationnelle des subventions qui leur seront accordées. Le présent rapport qui fait la synthèse du déroulement de l'atelier de recyclage, s'articule autour de trois points essentiels à savoir la cérémonie d'ouverture, le recyclage proprement dit et la remise des subventions aux bénéficiaires.

I. De la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de l'atelier de recyclage, placée sous la présidence de Monsieur le Maire de Kaya est intervenue le mardi 18 novembre 2014 à de 9heures 00mn. À l'occasion le présidium était composé de Monsieur SANA Zacharia, deuxième adjoint au Maire de la Commune de Kaya représentant Monsieur le Maire de la Commune de Kaya et de Monsieur TUINA N. Bérangé, Directeur Régional de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Centre Nord. Deux interventions ont ponctuées cette cérémonie.

En premier lieu, Monsieur le Directeur Régional de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Centre Nord, dans son mot introductif,

a d'abord remercié les communes de Châtelleraut et de Kaya pour leur engagement en faveur de la promotion des jeunes à travers cette activité qui favorise leur insertion socioéconomique. Ensuite il a félicité les bénéficiaires dont il a par ailleurs invité à être assidu afin de s'approprier les contenus des modules qui seront développés et d'œuvrer à mériter l'espoir et la confiance placée en eux.

En second lieu, le représentant de Monsieur le Maire de la Commune de Kaya président de la cérémonie, dira que cette activité est une occasion pour la commune de témoigner sa reconnaissance à la Direction Régionale en charge de la Jeunesse pour sa contribution à la consolidation du partenariat entre la commune de Kaya et celle de Châtelleraut dont la générosité de la population est fort louable. Il a également exhorté les jeunes à être de bons exemples en matière d'entrepreneuriat car de leur réussite dépend la pérennisation de cette activité de formation et d'appui à l'installation des jeunes de la commune dans le cadre du jumelage. C'est sur ces mots que tout en souhaitant plein succès aux travaux, il a déclaré ouvert, l'atelier de recyclage en entrepreneuriat au profit de cinq jeunes de la commune de Kaya.

II. Du déroulement du recyclage

Partant des prérequis des participants (eu égard à la formation dont ils ont bénéficié en mai 2012), les formateurs que sont Monsieur OUEDRAOGO Saïdou et Monsieur ZONO Amadé ont au cours de cet atelier axés leurs interventions sur des aspects pratiques de l'entrepreneuriat. Ainsi durant les deux premiers jours de travaux, les jeunes ont bénéficié du renforcement de leurs connaissances sur les cinq modules suivants :

- **Module1 : Sensibilisation à l'entrepreneuriat et à la culture entrepreneuriale :** ce module a permis de clarifier un certain nombre de concepts que sont l'entreprise, l'entrepreneur, l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale.

Ainsi, les entreprises sont des organisations différentes les unes des autres selon leurs statuts juridiques, leurs tailles et leurs objets, avec pour but de produire ou de fabriquer, de vendre des biens et / ou des services pour satisfaire des besoins d'une clientèle en vue de faire des bénéfices. Le bénéfice étant l'objet premier de toute entreprise. Il en découle que la micro ou petite entreprise est une entreprise de petite dimension qui appartient généralement à une personne.

Pour ce qui est de l'entrepreneur, c'est une personne qui crée et dirige une entreprise dont il gère les ressources humaines et matérielles en vue de faire des bénéfices. Il est le propriétaire de l'entreprise et est aussi appelé chef d'entreprise.

La culture entrepreneuriale quant à elle, renvoie à des qualités et à des attitudes exprimant la volonté d'entreprendre et de s'engager pleinement dans ce que l'on veut faire.

- **Module2 : l'approvisionnement, la gestion des stocks et le calcul des Coûts :** à ce niveau il s'est agi d'outiller les participants sur les périodes et lieux propices pour l'approvisionnement en matières premières. L'autre aspect de ce module a porté d'une part, sur la gestion des stocks de matières premières ou de produits finis, et d'autre part, sur le calcul des coûts qui se fait en tenant compte de toutes les charges.
- **Module3 : le marketing :** il peut se définir de façon simplifiée comme toute action que l'entrepreneur entreprend pour connaître sa clientèle, se faire connaître par ses clients, identifier les besoins de ces clients et développer les initiatives à même de les satisfaire. Aussi, les échanges

ont permis à chaque jeune de faire une évaluation du marché de son entreprise en ayant à l'esprit que le client est attiré par la qualité du produit, son prix et son emplacement.

- **Module4: la comptabilité simplifiée:** il s'est agi de donner aux participants des notions de comptabilité simplifiée pour une question de traçabilité des opérations effectuées par l'entreprise. A cette phase, les participants se sont exercés à l'établissement de factures, de reçus, de fiches de stock ainsi qu'à la tenue du livre journal.
- **Module4: les conseils pratiques pour bien gérer son entreprise :** le 5^{ème} et dernier module déroulé au cours de cet atelier a permis aux participants de recevoir des conseils pratiques pouvant les aider à créer, gérer, et faire prospérer leur entreprise.

La méthode active a été utilisée à l'occasion de ce recyclage. Cette approche a suscité un grand intérêt des participants au développement des différents modules, qui n'ont pas hésité un seul instant à formuler des questions de compréhension. Egalement, les diverses contributions dont ils ont fait aux cours de cet atelier témoignent de l'intérêt et de la pertinence de cette activité.

Les deux derniers jours ont été consacrés au montage des plans d'affaires. Cet exercice consistait pour chacun des jeunes bénéficiaires, assisté des formateurs, à renseigner un plan d'affaires simplifié. Il s'agissait pour chaque jeune de décliner son identité personnelle, de faire l'étude de marché et de donner les spécificités techniques et financières de son projet conformément au canevas à eux soumis.

III. De la remise des subventions.

Compte tenu du contexte sociopolitique national marqué par la dissolution des administrations décentralisées dont le conseil municipal de la commune de Kaya, la remise des subventions est intervenue le jeudi 27 novembre 2014 à 16heures 00mn dans les locaux de la Direction Régionale de la Jeunesse de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Centre Nord, au cours d'une cérémonie très sobre. Etaient présent à cette cérémonie:

- les jeunes bénéficiaires et leurs parrains ;
- Monsieur SAWADOGO Pamoussa, Chargé du développement local, représentant de la Mairie de Kaya;
- Monsieur le Directeur Régional de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi et ses collaborateurs.

Prenant la parole, Monsieur OUEDRAOGO Ousséni, porte-parole des bénéficiaires a, au nom de ces derniers, remercié les autorités communales (de Kaya et de Châtelleraut) et la DRJFPE pour les actions entreprises en leur faveur. Il a ensuite dit l'engagement de l'ensemble des bénéficiaires à respecter les closes de la convention qu'ils ont lu et signé ainsi qu'à la mise en œuvre effective de leur différent projet conformément aux recommandations. Ils ont souhaité que de telles actions soient perpétuées au profit d'autres jeunes et que dans les jours à venir, la mairie et la DRJFPE puissent leur rendre visite dans leur entreprise respective.

Après le représentant des jeunes, le Chargé du développement local a, au nom de Monsieur le Secrétaire Général de la Mairie (chargé de l'expédition des affaires courantes), félicité les heureux bénéficiaires et traduire sa reconnaissance à Monsieur le Directeur Régional de la jeunesse et à ses collaborateurs pour le travail abattu.

Monsieur le Directeur Régional de la jeunesse a pour sa part, magnifié la collaboration entre la DRJFPE et la mairie de Kaya, et d'autre part, remercié

les partenaires de Châtellerault dont les interventions vont en droite ligne des préoccupations du gouvernement et des collectivités territoriales. Il a en outre expliqué les tenants et les aboutissants des subventions accordées aux jeunes avant d'inviter ces derniers et leurs parrains à tout mettre en œuvre pour une utilisation judicieuse de ces fonds.

La cérémonie a pris fin aux environs de 17h15mn par une remise d'attestation de participation à l'atelier de recyclage aux participants.

Fait à Kaya, le 27 novembre 2014

Le rapporteur



Saïdou OUEDRAOGO
Conseiller de jeunesse et d'Éducation Permanente

Action 9 - Appui à l'entrepreneuriat

Appui à l'entrepreneuriat. Exercice 2014.			
Dépenses justifiées			
	Unitaire cfa	Quantité	ST CFA
Appui aux projets. Subventions	250000	2	500 000,00 XAF
Appui aux projets. Subventions	300000	1	300 000,00 XAF
Appui aux projets. Subventions	325000	1	325 000,00 XAF
Appui aux projets. Subventions	250000	1	250 000,00 XAF
Formateurs (4 jours – 2 personnes)	25000	8	200 000,00 XAF
Restauration 4 jours – 5 stagiaires	3500	20	70 000,00 XAF
Suivi permanent des stagiaires (2p)	30000	2	60 000,00 XAF
Frais de transports (2p)	50000	2	100 000,00 XAF
Communication (Publication média)	50000	1	50 000,00 XAF
Location salle	25000	2	50 000,00 XAF
Matériel pédagogique -matériel de bureau			106 500,00 XAF
Vidéoprojecteur	25000	4	100 000,00 XAF
Reprographie / reliure			50 000,00 XAF
Total			2 161 500,00 XAF

